

PROJET PEDAGOGIQUE COMMUNAL

Adopté par le Conseil Communal du 24 juin 1998.

1. Quelles exigences et quelles attentes ?

L'éducation et l'enseignement répondent aux exigences d'aujourd'hui et sont donc régulièrement adaptés aux réalités et aux nécessités de la société actuelle, grâce à l'apport de technologies nouvelles et à la formation continuée des enseignants.

Il convient cependant de ne pas céder aux modes qui passent. La priorité est donc donnée à un enseignement aux fondations solides.

De même, le pouvoir organisateur réaffirme avec force que l'enseignement est un art, plutôt qu'une technique, et que celui exige des praticiens attentifs, motivés, acceptant de se remettre en question et soucieux de maîtriser la discipline qu'ils enseignent.

A ce titre, ils ont droit à la reconnaissance de leurs compétences professionnelles par les autres acteurs de la communauté éducative.

2. Les élèves reçoivent une éducation qui leur permet d'être des « citoyens du monde ».

Ils apprennent à connaître le monde dans lequel ils vivent, en étudiant de la manière la plus objective possible les contextes historiques, culturels, sociaux, économiques et techniques des événements et des faits étudiés.

Un des objectifs principaux de l'enseignement est de permettre une intégration aisée dans la société moderne. Celle-ci s'apparentant de plus en plus à un « village planétaire », une attention toute spéciale sera donnée à l'apprentissage des langues, comme moyen de communication, mais aussi comme ouverture à d'autres cultures.

Le citoyen du monde de demain doit apprendre à coopérer. Il lui faudra donc apprendre le respect d'autrui, la tolérance. Il lui faudra aussi développer sa capacité à se remettre en question.

S'ils peuvent devenir des citoyens du monde, nos élèves sont, d'ores et déjà, des citoyens européens.

Cette dimension devra donc être de plus en plus présente dans notre enseignement. A cette fin, il conviendra de prendre notamment en compte deux des messages – clés de la construction européenne : la volonté de maintenir la paix et la réalisation d'un ensemble unique qui sache préserver la diversité. Les échanges d'élèves, les voyages d'études, la sensibilisation à la réalité de nos voisins seront autant d'outils pour atteindre cet objectif.

Enfin, des efforts mis en œuvre pour que les élèves puissent comprendre les institutions de notre pays, avec une attention toute particulière pour leur environnement local.

3. Chaque enfant possède un potentiel de capacités.

Dès l'enseignement maternel, il doit avoir la possibilité de les découvrir et de les développer, tant sur les plans intellectuels que physique, esthétique, social, moral et affectif.

L'enseignement primaire garantit la continuité de cette mission et prépare à une transition harmonieuse vers le secondaire par une collaboration active avec les établissements communaux de ce niveau.

4. L'épanouissement optimal du jeune enfant exige :

- Que la démarche éducative prenne pour point de départ son envie d'apprendre et sa curiosité naturelle, ainsi que son expérience et son intérêt ;
- Que l'on tienne compte de ses faiblesses, de ses imperfections, de ses capacités d'apprentissage mais aussi de ses aptitudes propres ;
- Que l'équipe éducative réponde à ses questions et le guide à travers des obstacles ;
- Que l'enseignement se fonde sur une individualisation et une différenciation raisonnable.

La transition entre le primaire et le secondaire sera préparée avec soin en utilisant au maximum l'atout incontestable que représente l'existence d'un réseau secondaire communal offrant divers choix de formations. Les contacts entre enseignants des différents niveaux seront systématiques.

5. Maîtrise des compétences de bases.

La maîtrise des compétences de base (expression orale et écrite, lecture, calcul), ainsi que celle des techniques de recherche et d'organisation du travail sont prioritaires en vue de la réussite dans l'enseignement secondaire.

Les étudiants doivent donc apprendre, entres autres, à :

- Formuler correctement des concepts ;
- Avoir le sens de la rigueur intellectuelle, de l'ordre et de la précision ;
- Découvrir les rapports qui lient les différents domaines d'apprentissage ;
- Analyser des problèmes et les comprendre ;
- Cultiver la persévérance et la capacité à travailler de manière autonome ;
- Se doter d'une culture générale solide.

L'enseignement secondaire préparera avec rigueur les étudiants à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Outre cette première finalité, l'enseignement technique et professionnel veillera à développer chez les étudiants toutes les potentialités nécessaires à une insertion harmonieuse dans le monde du travail. Les formations dispensées seront véritablement qualifiantes afin de donner aux élèves la garantie qu'ils sont engagés dans un parcours positif.

L'éducation dispensée par l'école doit aussi intégrer la notion de « formation tout au long de la vie » et, essentiellement, préparer les jeunes à apprendre à apprendre.

L'éducation physique et la pratique des sports font partie intégrante d'une éducation moderne. Par les cours dispensés, ou grâce à des activités parascolaires, des écoles communales s'efforcent de développer aussi cette part de l'activité pédagogique.

Durant l'ensemble de leur scolarité, les élèves et étudiants pourront bénéficier du soutien du Centre Psycho-Medico-Social communal et des centres de promotion de la santé à l'école (CPSE).

6. Un enseignement humaniste

La clé de voûte de notre enseignement communal est l'humanisme. Outre une formation solide, et des qualifications permettant aux étudiants d'entrer dans le monde du travail, il faut aussi armer les citoyens de demain pour exercer leurs responsabilités sociales et civiques.

Il convient donc

- D'apprendre aux élèves à développer une vision personnelle et une éthique solide, à défendre et à soutenir leurs idées, dans le respect du point de vue d'autrui, mais avec conviction et clarté ;
- De les rendre disponibles à l'information mais surtout à l'interprétation et à la critique vigilante de celle-ci ;
- De stimuler leur sensibilité et leur réceptivité à la beauté et aux bienfaits de la connaissance ;
- De les intéresser à l'art et leur permettre de développer leur créativité ;
- De leur montrer que l'homme peut être maître de son destin et qu'il a la responsabilité de se forger les outils de cette maîtrise.